

LA GAZETTE DU CASQUE À CRINIÈRE

Juillet – Août – Septembre 2020

LE MOT DU PRESIDENT



Chères amies, chers amis,

Tout d'abord, je vous espère toutes et tous en bonne santé.

Le troisième trimestre 2020 a malheureusement tristement ressemblé au précédent. Les mesures sanitaires dues à la COVID 19 ont contraint le régiment à limiter les services d'honneur et à assurer des services de sécurité publique autant dans la capitale que sur les zones de rassemblements habituels des vacanciers. Les portes ouvertes, les formations spéciales ont été annulées et ce dernier trimestre s'annonce identique aux deux précédents voire plus contraignant puisque tout rassemblement est prohibé.

Pour l'association, l'ensemble des activités programmées ont dû être reportées. Seuls la Gazette, la page Face book et le site internet restent actifs pour vous transmettre les dernières nouvelles du régiment de cavalerie. Si les conditions sanitaires s'assouplissent d'ici la fin de cette année nous pourrons envisager d'organiser le concours de dressage. Une réunion conviviale, dont la forme reste à définir, serait programmée au printemps prochain et une deuxième manifestation, au mois de septembre, nous permettrait de nous retrouver au quartier Goupil à Saint Germain en Laye pour l'Assemblée générale 2021 autour de notre traditionnel barbecue.

Notre assemblée générale 2020 se fera par correspondance et vous aurez dans ce numéro tous les éléments qui vous permettront de voter les rapports moral et financier et l'élection d'une partie du conseil d'administration. Portez-y la plus grande attention et renvoyez-nous votre vote. Votre participation est essentielle à la bonne marche de notre association.

Bonne lecture, bon vote et portez-vous bien !!

Eric LIEBY, président du Casque à Crinière

ÇA S'EST PASSÉ AU REGIMENT DE CAVALERIE

Un 14 juillet 2020 confiné :

Comme tous les ans le régiment de cavalerie a participé aux cérémonies de la fête nationale à Paris et à son traditionnel défilé militaire qui cette année, en raison de la pandémie de la COVID 19, a pris une forme totalement inédite. Outre son format considérablement réduit, des tribunes dans lesquelles le public était très espacé, les Champs Elysées n'auront été foulés par aucune rangers, aucun pneu de véhicule et chenille de blindé et surtout par aucun fer. La revue des troupes, les animations et le défilé se sont tous déroulés sur la place de la Concorde, l'Obélisque étant le point central des festivités et la tribune officielle ayant pour l'occasion été placée devant les grilles du jardin des Tuileries.

Le régiment de cavalerie était toutefois bien présent mais est resté statique. Il s'est placé sur le pont de la Concorde en haie d'honneur, la fanfare se plaçant quant à elle devant la colonnade de l'Assemblée nationale. Il a ainsi rendu les honneurs au chef de l'Etat à son arrivée pour la revue des troupes.

Ce dernier 14 juillet atypique et confiné était le dernier de certains cavaliers. Citons parmi eux le colonel Philippe DELAPIERRE, commandant le régiment, le capitaine Philippe COUSIN, commandant l'EHR, le capitaine trompette-major Jacques LE BLAY et son adjoint, le major Régis MERLE.

Le Casque à Crinière était présent. Voici quelques photos souvenir.

(crédit photos : Alain Puligny et © Fabrice Bourdeau – Garde républicaine).



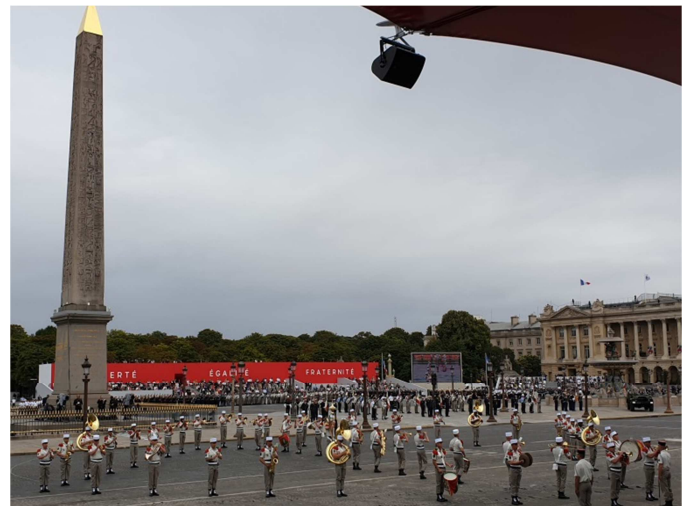
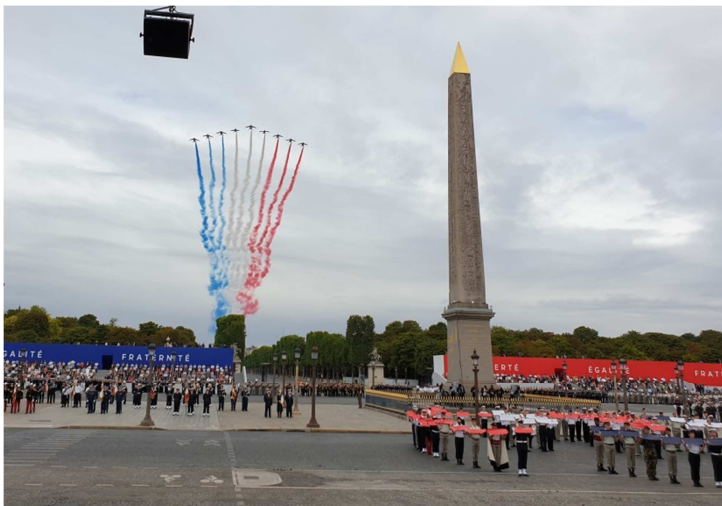
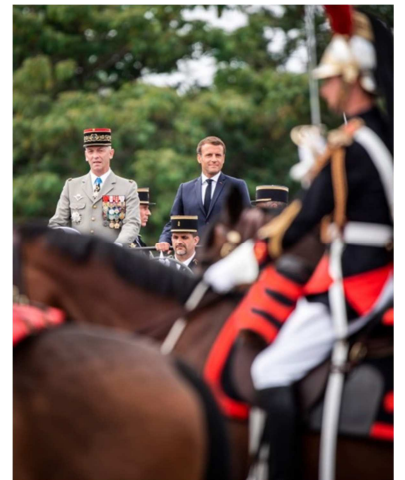
Le VLRA présidentiel en attente devant l'Assemblée nationale



L'arrivée du régiment quai Anatole France et se mise en place pour les honneurs sur le pont de la Concorde



Dernier 14 juillet pour le colonel Philippe DELAPIERRE, le capitaine trompette major Jacques LE BLAY et le capitaine Philippe COUSIN (secrétaire général du Casque à Crinière)



Les deux autres incontournables du 14 juillet étaient aussi présents ; la patrouille de France et la Légion étrangère

Les postes à cheval provisoires :

Le régiment de cavalerie a mis en place cette année des postes temporaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID 19 dès le confinement. Cette mission a perduré à travers les traditionnels postes estivaux installés dans les zones touristiques.

Dès le début du confinement, dès le 23 mars, le régiment de cavalerie a renforcé les patrouilles quotidiennes qu'il effectue sur Paris. De plus, en lien et sur demande de la gendarmerie départementale locale, il a monté des postes à cheval à Saint-Jean-de-Monts (85), Fort-Mahon (59), Etretat (76), Courseulles-Sur-Mer (14), Hardelot (62), Etel-Sur-Mer (56) et Dol-de-Bretagne (35). Ceux-ci sont restés armés jusqu'au 10 juillet 2020, sauf pour les deux derniers postes qui ont fermé le 4 mai.

L'ensemble des militaires ont participé à l'opération « Répondre présent », lancée par la Gendarmerie, qui, outre les contrôles, s'est traduite notamment par des distributions de masques sur les plages par les cavaliers.



Tous ces postes, ainsi que huit autres, ont été armés durant toute la période estivale, cette fois-ci dans le cadre des renforts estivaux annuels. Les missions ont été les mêmes

que durant les autres années, mais toujours marquées par un effort appuyé sur la prévention de la diffusion du virus. L'ensemble des postes est rentré sur Paris à la fin de la saison estivale, retour qui s'est échelonné entre le 24 août pour les premiers et le 9 septembre pour le dernier.

(photos : © gendarmerie nationale et © garde républicaine)

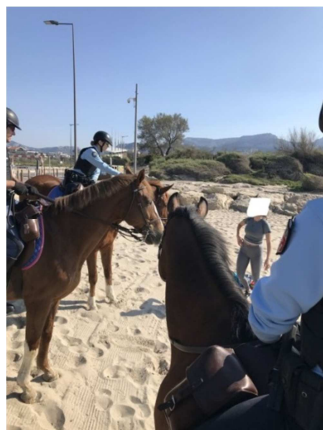


Photo : La Provence



Le départ du colonel Philippe DELAPIERRE :

C'est le 1^{er} août 2020 que le colonel Philippe DELAPIERRE a quitté le commandement du régiment de cavalerie sans avoir pu adresser, COVID oblige, un au-revoir plus formel à ceux et celles qui ont servi sous ses ordres durant 4 ans et à ceux et celles qui ont été ses correspondants et ses fournisseurs ou tout simplement à ceux et celles qui soutiennent le régiment de cavalerie. Promu au grade de général de brigade le même jour, il a rejoint la Garde nationale en tant que secrétaire général adjoint.

La Garde nationale, implantée à l'Ecole militaire en attendant de rejoindre l'Hôtel national des Invalides, est dirigée par une secrétaire générale, la générale de brigade aérienne Véronique BATUT. Elle agit sur l'ensemble des réservistes de la Gendarmerie, des armées et de la Police, afin d'aider au recrutement (par exemple par des mesures d'attractivité) et de faciliter la vie du réserviste, tant dans son environnement professionnel (entreprises, institutions...) que dans son environnement de réserve. Elle établit notamment des conventions tripartites entre l'employeur, l'arme de réserve et le réserviste afin de permettre une mise à disposition plus simple et plus efficace.

Annulation des opérations de communication au sein de la Garde républicaine :

En raison de la pandémie de COVID 19, l'ensemble des opérations de communication et de relations publiques au sein de la Garde Républicaine ont été annulées. Il en est de même pour les opérations externes, les organisateurs étant contraints malgré leur bonne volonté d'annuler les déplacements envisagés pour le régiment de cavalerie. C'est également le cas pour les associations du régiment de cavalerie telles que l'Association des maîtres et sous-maîtres ou le Casque à Crinière.

Ces annulations frappent aussi certaines activités protocolaires, comme une visite d'Etat, envisagée le 5 octobre qui a dû être annulée en raison de la pandémie.

Les formations spéciales ne sont pas pour autant mises en sommeil. Elles profitent de cette accalmie de missions qui a pour effet d'augmenter la présence aux écuries, pour effectuer un travail ciblé, mettre de nouveaux chevaux et intégrer de nouveaux cavaliers. C'est avec une impatience grandissante que nous attendons tous le plaisir de les retrouver. Le Casque à Crinière se fera un plaisir de vous informer de la reprise de ces prestations.

Un nouveau trompette major, le lieutenant trompette major Olivier GARNIER :

Après le départ en retraite du capitaine trompette-major Jacques LE BLAY, le lieutenant Olivier GARNIER a été nommé trompette-major. Le Casque à Crinière a le plaisir de vous présenter celui qui ouvrira désormais tous les défilés et escortes du régiment de cavalerie.

Il a commencé sa carrière de musicien militaire lors de son service national comme trompette dans la fanfare principale de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur. Il y rencontre un certain Eric CONRAD, qui outre l'enseignement de musique le met à cheval, passion qui ne le quittera plus. Il intègre ensuite l'ESOG de MONTLUCON et rejoint à l'issue de sa scolarité la musique de la gendarmerie mobile, comme tuba, puis comme tambour-major en 2014. En 2017, il passe avec succès le concours d'OGR et reste d'abord affecté au poste de tambour-major, puis est nommé chef adjoint de musique de la GM en 2018, avant de rejoindre cette année la fanfare de cavalerie. Il réalise ainsi son rêve d'enfant, puisque c'est en voyant la fanfare en déplacement à JANZE (35) le 1^{er} mai 1994, que lui vient sa vocation de musicien militaire.

Il a effectué son premier service comme trompette major aux Invalides le jeudi 24 septembre. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses toutes nouvelles fonctions.



© GND S. Vermeere

Un point sur les actes de barbarie commis sur les chevaux :

Depuis le printemps, une vague d'agressions et de mutilations, suivies ou non de mort de chevaux, poneys et ânes se produit dans l'hexagone. La gendarmerie est saisie des faits. Au vu de la sensibilité de ce sujet pour les membres du Casque à Crinière, il nous a semblé utile de faire un point sur ces actes barbares.

Les premiers signalements remontent au début de l'année 2020, mais le phénomène s'est accéléré durant la belle saison. A la fin du mois d'août plus de trente chevaux ont été tués puis mutilés dans toute la France. Au 7 septembre c'étaient 153 enquêtes qui étaient ouvertes

partout en France, dont 30 pour faits graves, dans plus de la moitié des départements pour acte de barbarie envers des animaux. Aucun profil type de victime n'est apparu au travers des faits, puisque des poneys et des ânes comptent parmi les victimes, des juments comme des mâles (hongres ou entiers) des chevaux de grande valeur ou de moins grande valeur (pécuniaire, car ils ont tous une très grande valeur sentimentale). Seuls les chevaux de traits semblent échapper à ces tortionnaires. Au travers des différents modes opératoires, les enquêteurs relèvent que sur les trente chevaux tués, vingt d'entre eux avaient une oreille coupée (le plus souvent la droite). Cela pose donc la question des réelles intentions des auteurs ; superstition, fétichisme, rituel satanique ou sectaire, sorcellerie, voire challenge morbide sur internet...

Pour l'heure, et même si plusieurs individus ont été interpellés et même placés en garde à vue mais innocentés par la suite, il est difficile d'une part de relier une ou plusieurs personnes en particulier. Il ne s'agit probablement pas d'un groupe unique d'auteur, des faits s'étant déroulés à des endroits très éloignés dans un temps proche. Ce qu'il apparaît est une grande connaissance des chevaux, puisqu'ils immobilisent des chevaux de 400 à 500 kilogrammes au milieu des prés. Des portraits robot ont été établis, mais ils n'ont pour l'instant rien donné. Ils ont été établis sur le témoignage de propriétaires de chevaux qui ont mis en fuite les agresseurs.

La gendarmerie départementale est saisie de la plupart des faits. De nombreuses patrouilles de surveillance générale, dont certaines à cheval, sont engagées partout en France près des haras et des élevages. Le 18 septembre, une convention de partenariat a été signée entre le directeur des opérations et de l'emploi, le général de corps d'armée Hubert BONNEAU et les principaux acteurs du monde équestre (FFE, IFCE, courses...) visant à renforcer les contacts, à adopter une démarche partagée de prévention et à optimiser le partage de l'information pour mieux anticiper et mieux protéger. Enfin, une cellule de coordination nationale de lutte contre les violences faites aux équidés a été créée. Elle est composée de militaires du bureau de l'animation et de la coordination judiciaire de la sous-direction de la police judiciaire, du service central de renseignement criminel de la gendarmerie, de l'institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale, de l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique, du SIRPA gendarmerie, de la sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routières, de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle et du régiment de cavalerie en lien avec les sections de recherches locales. Elle est chargée de renseigner les enquêteurs locaux, de coordonner, de recouper et



d'analyser les renseignements de façon à établir des traits communs entre ces différentes agressions.

Pour le régiment de cavalerie, la lieutenant-colonne Caroline LEBAS, commandant en second le régiment, et le vétérinaire principal Yann SANTINELLI, chef de l'antenne vétérinaire de Paris Célestins, apportent leur concours aux enquêteurs par leurs connaissances du sujet et du comportement des chevaux. Ils apportent aussi leur concours en matière d'identification et d'analyse post-mortem des blessures, et ont contribué à réaliser un

GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :
LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs. Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

Dépliant remis aux éleveurs et propriétaires de chevaux

canevas d'audition pour les enquêteurs.

Les postes à cheval sont également largement mis à contribution en assurant la remontée de l'information auprès de la gendarmerie départementale, et en donnant des conseils de prévention aux éleveurs, afin notamment d'éviter que la psychose s'installe chez les éleveurs et propriétaires de chevaux, et que ces derniers ne commettent d'acte irréparable en faisant justice eux-mêmes. Il faut en effet citer des mis en cause par la clameur publique qui en fait étaient tout à fait étrangers aux actes de cruauté.

Localement de nombreuses initiatives se multiplient allant dans le même sens, organisant des opérations coordonnées et multipliant les contacts avec les éleveurs et propriétaires de chevaux afin de prodiguer des conseils utiles.

Le Régiment de cavalerie raconté par Patrick BOISSIER :

LE RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

PATRICK BOISSIER PASCAL BARIL

LE RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE
Dans les coulisses de l'excellence

PHOTOGRAPHIES DE PASCAL BARIL - TEXTES DE PATRICK BOISSIER

Personne n'imaginer un défilé du 14 Juillet sur les Champs Élysées sans l'éblouissement des chevaux parés de leurs plus beaux atours. Le régiment de cavalerie de la Garde républicaine incarne et incarne de plus en plus de vocations.

Ces admirables présences avec laquelle ses gendarmes à cheval assurent le cérémonial militaire lors des visites de chefs d'État étrangers, à l'Élysée, au Sénat et dans les autres palais nationaux. Mais l'expertise de ces cavaliers s'exerce surtout essentiellement dans des missions de sécurité publique. De haut de leur monture, ils dirigent les hautes aux abords des grands stades, parcourent dans les bois parisiens, à proximité des parcs arborés en Normandie, en Champagne pendant les vendanges ou dans les Cévennes pour prévenir des incendies.

Lors des journées portes ouvertes, nombreux sont les visiteurs à vouloir découvrir les écuries du quartier des Célestins à Paris ou de quartier Carnot dans le bois de Vincennes. Un engagement associé par la passion des chevaux, le prestige des uniformes, mais aussi par la maîtrise des artisans qui forgent et forment les montures, fabriquent les selles et les harnachements, conçoivent les capots, resourcent les sabots.

Découvrez les coulisses de cet univers équestre en l'excellence prévient.

Glénat

Saluons la parution de ce livre consacré au régiment de cavalerie, éditions Glénat, écrit par Patrick BOISSIER (ancien du 3^{ème} escadron) et illustré par les photographies de Pascal BARIL. Un énième livre sur le régiment de cavalerie, peut-être, mais surtout un livre vécu de l'intérieur de notre régiment, qui le raconte comme seuls ceux qui l'ont servi le font, et un livre brillamment illustré avec des photos originales qui offrent un point de vue unique et inédit.

A offrir et à s'offrir.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser les contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette, du site (casquecriniere@gmail.com) ou bien encore de la page Facebook.

☞ Vous pouvez aussi nous adresser vos adhésions, vos articles ou vos correspondances par courrier à :
Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS
ou à apuligny@gmail.com



RETENEZ CES DATES

En raison de la situation sanitaire, le bureau de l'association n'est pas en mesure de vous communiquer de date. Il programme toutefois l'organisation d'un concours de dressage inter-escadrons au régiment de cavalerie, d'une journée conviviale et de l'Assemblée générale suivie d'un moment de partage. Les dates vous seront communiquées par les voies habituelles pour que vous puissiez y venir nombreux.

ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

Déplacements des formations spéciales :

En raison de la pandémie de COVID 19, aucun déplacement des formations spéciales n'est programmé, les manifestations organisées étant annulées les unes après les autres.

Déplacements en sécurité publique :

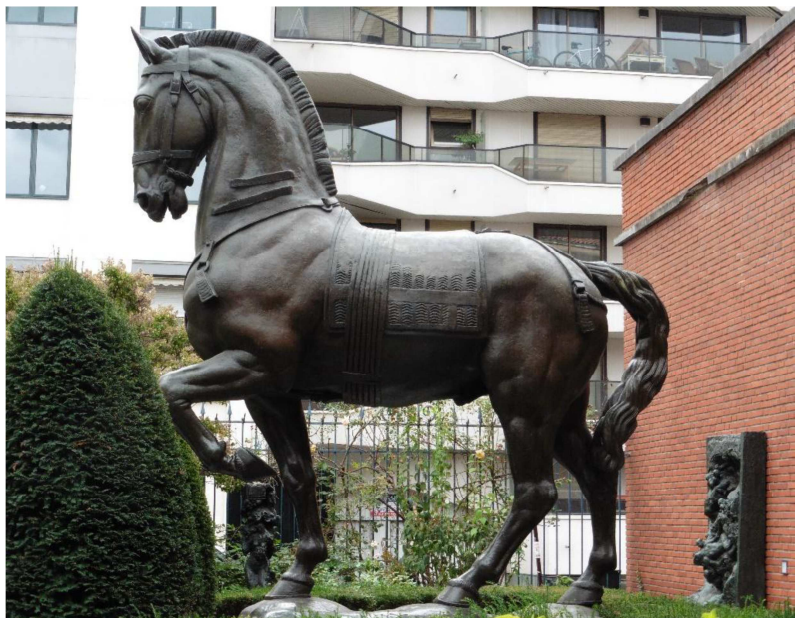
En plus des patrouilles quotidiennes de sécurité publique, le régiment de cavalerie s'est déplacé sur plusieurs événements.

- du 17 août au 6 septembre 2020, une escouade à Epernay dans le cadre des vendanges.
- du 3 au 5 septembre 2020, une escouade à Giverny (27) dans le cadre du déplacement des ministres LEMAIRE, LECORNU et PANIER RUNACHER au forum sociétal des entreprises.
- du 6 au 8 septembre 2020, à Biscarosse (40) une escouade dans le cadre de l'Université d'été du MoDem.

CHEVAL ET ART

C'est une sculpture équestre que Denis ROUX nous fait découvrir ce trimestre, mais il nous fait également voyager d'un atelier parisien où elle a été créée jusqu'en Argentine où elle a trouvé son piédestal de 14 mètres de haut.

Le cheval par Emile-Antoine Bourdelle (1861-1929), bronze, musée Bourdelle.



Le sculpteur originaire de Montauban, praticien de Rodin, élabore ce cheval monumental entre 1913 et 1923. Son emplacement dans le jardin-musée Bourdelle* (www.bourdelle.paris.fr) situé au 18 rue Antoine Bourdelle, dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, permet de donner toute sa mesure à cette sculpture, fragment du monument au général Carlos María de Alvear (1789-1852), militaire et homme politique argentin, directeur



suprême des Provinces-Unies du Río de la Plata en 1815 et acteur majeur de l'indépendance argentine. Le sculpteur explore un type de statuaire majeur hérité de l'Antiquité et de la Renaissance.

Ci-contre, la statue équestre en plâtre, modèle à grandeur d'exécution, située dans la salle d'exposition des sculptures du musée. Le monument sera inauguré en 1926, place de la Recoleta, à Buenos Aires, en présence du président Alvear, petit-fils du général !

DR



Le monument au Général Carlos Maria de Alvear à Buenos Aires

* : Le musée Antoine Bourdelle est ouvert du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

LE DOSSIER DE LA GAZETTE :

Le colonel Gabriel CORTES le nouveau commandant de régiment

Le colonel Gabriel CORTES vient d'être affecté au commandement du régiment de cavalerie le 1^{er} août 2020. Il succède au colonel Philippe DELAPIERRE. Le Casque à Crinière est venu le rencontrer et lui consacre ce trimestre son dossier afin que vous puissiez faire plus ample connaissance avec lui.

Issu du recrutement des officiers de réserve, le colonel Gabriel CORTES débute sa carrière le 1^{er} août 2000 à l'École des officiers de la gendarmerie nationale à Melun (77). Il rejoint le régiment de cavalerie le 1^{er} août 2002 comme commandant de peloton au 3^{ème} puis 2^{ème} escadron, puis prend le commandement du 1^{er} escadron le 1^{er} août 2006. Il est affecté le 1^{er} août 2009 la compagnie de gendarmerie départementale de Saumur (49) puis au bureau de la sécurité publique de la DGGN à l'été 2013. Au mois de septembre 2017 il occupe le poste de commandant en second du régiment de cavalerie, jusqu'à cette année qui le voit également être promu au grade de colonel.

Titulaire du Brevet d'enseignement supérieur gendarmerie, il possède également un Executive Master (HEC) en management d'unité stratégique, une maîtrise de sciences politiques, une licence en droit et un diplôme universitaire de droit, éthique et bien-être du cheval.

Sur un plan équestre, le colonel CORTES a suivi avec succès le cours de Perfectionnement équestre. Il est l'auteur de divers articles dans des revues de la gendarmerie, du monde militaire et du cheval, ainsi que de deux ouvrages ; *Equitation en Tandem* (SPE Barthélémy, 2009) co-écrit avec l'adjudant-Chef (ER) Frédéric BREGETZER, et *James FILLIS, l'écuier de l'Europe* (Belin, 2016) prix Cadre noir 2017.

Le colonel Gabriel CORTES est chevalier de l'Ordre National du Mérite et chevalier du Mérite Agricole.



Photo : © Pascal Baril

- Comment concevez-vous le régiment de cavalerie ?

De manière assez schématique, je le conçois comme un « système équestre », composé de trois principaux piliers, complémentaires, nourris par une longue expérience :

Le premier pilier est la remonte. 95 % de nos chevaux sont issus de l'élevage du Selle Français, un cheval plaisant dans sa morphologie, doté d'un bon mental. Le second pilier est l'équitation. Les principes de l'École française visent à obtenir l'équilibre du cheval monté, dans une légèreté qui en constitue l'idéal et l'aboutissement. Le troisième pilier est l'instruction militaire du gendarme-cavalier, du garde en un mot, qui le rend capable d'intervenir, avec son cheval d'armes, sur la voie publique pour faire respecter la loi ou apte à défiler en ordre de bataille. Ces trois volets sont soutenus par les savoir-faire artisanaux (maréchaux, selliers, casquiers, armuriers).

- Comment percevez-vous l'avenir du régiment ?

Si la mission protocolaire demeure fondamentale, régaliennne, force est de constater que cela fait au moins 15 ans qu'elle a été primée par la mission de sécurité publique. Aujourd'hui plus de 80 % des missions réalisées à cheval relèvent de la sécurité publique. L'avenir du régiment, dans un contexte d'évolution des mentalités vers plus de « police verte », est assez clair : vivre avec son temps en accompagnant le changement, fort de son expérience de la sécurité publique et notamment de la création récente du groupe de cavalerie de Marseille. L'orientation de la demande sociétale et politique vers une « police de transition écologique » ouvre au régiment une perspective qui doit lui être favorable.

- Quelles sont vos priorités ?

Ma priorité est d'ancrer le régiment dans son socle institutionnel en recherchant une reconnaissance nationale, et même internationale, de ses compétences, et tous ses savoir-faire y contribuent. Le développement des missions de sécurité publique conduira à la création de nouvelles unités. Je garde présent à l'esprit que les objectifs opérationnels ne peuvent être atteints que si les moyens humains, matériels, logistiques sont adaptés. C'est ce à quoi je veillerai particulièrement car le régiment est déjà sous tension sur le plan missionnel et contraint sur le plan budgétaire.